



**Union Nationale
du Sport Scolaire**

FICHE SPORT 2026-2027

HANDBALL

Mise à jour le 16 JUIN 2026



Les membres de la Commission Mixte Nationale

Directrice nationale adjointe: Lucie AUBERTIN - lucie.aubertin@unss.org

Secrétariat: Nathalie TADDEI - nathalie.taddei@unss.org

Délégués techniques UNSS

Thomas GRENA PIN	Directeur Régional UNSS NANTES
Delphine TIRLICIEN	Directrice Départementale MOSELLE
Laurent MANGARD	Directeur régional UNSS BORDEAUX
Hélène FALCON	Directrice Départementale HAUTE LOIRE

UNSS

Jean-François CHASSEUIL	Académie de Toulouse
Bruno JUMELIN	Académie d'Orléans-Tours
Christophe MARAIS	Académie de Lyon
Laurence MENEZ	Académie d'Orléans-Tours
Samuel POURCHEZ	Académie de Lille
Vincent COURET	Académie de Bordeaux

FFHandball

Pascale JEANNIN	Vice-présidente en charge du pôle de la performance sociale
Stéphane NICOL	Adjoint au DTN en charge de la performance sociale
Jérôme BRIOIS	Adjoint au DTN en charge de l'arbitrage
Hugo MAUFFRAIS	Chargé de mission performance sociale

Table des matières Fiche Sport Handball 2026-27

Règlement Fédéral Sportif et Artistique	4
Championnat de France UNSS Handball Equipe Collèges Etablissement	6
Championnat de France UNSS Handball Equipe Lycées Etablissement	7
Championnat de France UNSS Handball Équipe Collèges Excellence	8
Championnat de France UNSS Handball Équipe Lycées Excellence	9
Gestion des cas d'égalité	10
Serpentins des CF UNSS.....	11
Innovation : nouvelles pratiques.....	11
Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable »	12
Annexe 1 : 6 premiers des CF UNSS « Etablissement » 2025 et 2026	14
Annexe 2 : Absence au protocole du CF 2026	15
Annexe 3 : Protocole de début et de fin de match	15
Annexe 4 : Feuilles de match + feuille de table	15
Annexe 5 : Protocole commotion cérébrale	15

Références spécifiques Handball : [Documents CMN Handball](#)

- Règles spécifiques UNSS HANDBALL
- Livret « je suis Jeune Arbitre en Handball »
- Livret « je suis Jeune Coach en Handball »
- Feuille de match + feuille de table
- Protocole commotion cérébrale

Matériel :

- Le port de lunettes souples « spécial sport » est recommandée pour les joueurs et gardiens sur toutes les rencontres UNSS, il sera obligatoire sur les phases qualificatives aux CF et lors des Championnats de France.

Règlement Fédéral Sportif et Artistique

Se référer au [Règlement Fédéral Sportif et Artistique](#) mis en ligne sur OPUSS

Les élèves autorisés à participer aux différents niveaux de rencontre sont définis par le RFSA UNSS et la Fiche Sport de chaque activité.

Championnat de France UNSS Équipe Collèges Établissement

[RFSA Article 15](#) b. Ne sont pas autorisés à participer **dans l'activité concernée et ses extensions** (définies dans l'article 18.3):

- Les élèves inscrits sur les listes de sportifs de haut-niveau (SHN) ministérielle en vigueur (Article L221-2 du code du sport) ;
- Les élèves inscrits sur les listes des pôles fédéraux des parcours de performance fédéraux (PPF) ;
- Les élèves inscrits en sport-études de l'activité sportive ou artistique concernée (tous profils) ;
- Les élèves inscrits en catégorie Excellence ;
- Les élèves inscrits dans un dispositif d'établissement autorisant un aménagement horaire hors sport-études de la scolarité pour permettre aux élèves une pratique renforcée (ex: classes à horaires aménagés, académies...)
- Les AS classées dans les six premières places du CF UNSS "Établissement", les 2 années scolaires précédant immédiatement l'année en cours.

Championnat de France UNSS Équipe Lycées Établissement

[RFSA Article 15](#) b. Ne sont pas autorisés à participer **dans l'activité concernée et ses extensions** (définies dans l'article 18.3):

- Les élèves inscrits sur les listes de sportifs de haut-niveau (SHN) ministérielle en vigueur (Article L221-2 du code du sport) ;
- Les élèves inscrits sur les listes des pôles fédéraux des parcours de performance fédéraux (PPF) ;
- Les élèves inscrits en sport-études de l'activité sportive ou artistique concernée (tous profils) ;
- Les élèves inscrits en catégorie Excellence ;
- Les élèves inscrits dans un dispositif d'établissement autorisant un aménagement horaire hors sport-études de la scolarité pour permettre aux élèves une pratique renforcée (ex: classes à horaires aménagés, académies...)
- Les AS classées dans les six premières places du CF UNSS "Établissement", les 2 années scolaires précédant immédiatement l'année en cours.

Championnat de France UNSS Équipe Collèges Excellence

[RFSA article 18](#) b. Ne sont pas autorisés à participer **dans l'activité concernée et ses extensions** (définies dans l'article 18.3):

- Les élèves inscrits sur les listes de sportifs de haut-niveau (SHN) ministérielle en vigueur (Article L221-2 du code du sport) ;
- Les élèves inscrits sur les listes des pôles fédéraux des parcours de performance fédéraux (PPF);

Championnat de France UNSS Équipe Lycées Excellence

[RFSA article 18](#) b. Ne sont pas autorisés à participer **dans l'activité concernée et ses extensions** (définies dans l'article 18.3):

- Les élèves inscrits sur les listes de sportifs de haut-niveau (SHN) ministérielle en vigueur (Article L221-2 du code du sport) ;
- Les élèves inscrits sur les listes des pôles fédéraux des parcours de performance fédéraux (PPF);

Championnat de France UNSS Handball Equipe Collèges Etablissement		
Composition des délégations		
Composition de l'équipe Voir RF article 19	Catégorie d'âge : 2013 - 2012 - 2011 Surclassement possible : 2014 Pour la catégorie Garçons : filles possibles sans restriction de nombre. 12 compétiteurs maximum sur l'ensemble du championnat.	
Jeune arbitre Lien vers le livret JA	1 Jeune Arbitre certifié académique minimum par équipe. Il n'est pas compétiteur. Il peut être d'une autre association sportive de l'académie.	
Jeune coach Lien vers le livret JC	1 Jeune Coach certifié académique minimum par équipe. Il est non-compétiteur. Il est identifié par un brassard orange. Il peut être issu d'une autre AS de l'académie.	
Accompagnateur Voir RF article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe	
Modalités de rencontres		
Tenue de compétition Voir RF article 7	2 jeux de maillots de l'AS (maillots de club interdits) de couleurs différentes numérotés dos et face. Short obligatoire. Règlement FF Handball et code de l'éducation (laïcité)	
Règlement	Jeu à 7. Règlement FFHandball et spécificité UNSS . A chaque disqualification (rouge), la commission statue juste après, pas de carton bleu. Ajout du carton blanc (choc à la tête) : voir précisions dans le Livret JA.	
Protocole de rencontre	Annexe 3	
Formule de compétition	Matchs de poules, ½ finales, matchs de classement, finale.	
Feuille de marque	Feuille de match UNSS	
Modalités de qualifications Voir RF Article 37	Niveau interacadémique 10 champions Inter Académique (IA 1 à 10) 1 champion ultramarin zone des Antilles ou AEFE 1 champion ultramarin zone Océanie ou AEFE En cas de quota non utilisé, voir : « Modalités d'attribution des places vacantes à un CF UNSS »	
Modalités de repêchage RF article 41		
Catégorie de genre	Filles	Garçons
Taille des ballons	Taille 1	Taille 2
Nombre de joueurs minimum	5	
Nombre de joueurs sur la feuille de match	12	
Durée match	Si un match par jour (à titre indicatif)	2 x 25'+ 1 temps mort de 2 minutes par équipe et par mi-temps
	Si plusieurs matchs par jour (à titre indicatif)	2 x 15'+ 1 temps mort de 2 minutes par équipe et par mi-temps
Durée totale de jeu par jour	60'	
Nombre d'équipes	12 équipes Collèges Filles	12 équipes Collèges Garçons
Titres décernés Voir RF Article 46	Champion de France UNSS Collèges Filles Établissement	Champion de France UNSS Collèges Garçons Établissement

Championnat de France UNSS Handball Equipe Lycées Etablissement		
Composition des délégations		
Catégorie de genre	Filles	Garçons
Composition de l'équipe Voir RF article 19	Catégorie d'âge : 2012 - 2011 - 2010 - 2009 – 2008 - 2007 Pas de surclassement possible	Catégorie d'âge : 2011 - 2010 - 2009 – 2008 2012 possible avec surclassement Filles non autorisées
	12 compétiteurs maximum sur l'ensemble du championnat.	
Jeune arbitre Lien vers le livret JA	1 Jeune Arbitre certifié académique minimum par équipe. Il n'est pas compétiteur. Il peut être d'une autre association sportive de l'académie.	
Jeune coach Lien vers le livret JC	1 Jeune Coach certifié académique minimum par équipe. Il est non-compétiteur. Il est identifié par un brassard orange. Il peut être issu d'une autre AS de l'académie.	
Accompagnateur Voir RF article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe	
Modalités de rencontres		
Tenue de compétition Voir RF article 7	2 jeux de maillots de l'AS (maillots de club interdits) de couleurs différentes numérotés dos et face. Short obligatoire. Règlement FF Handball et code de l'éducation (laïcité)	
Règlement	Jeu à 7. Règlement FFHandball et spécificité UNSS . A chaque disqualification (rouge), la commission statue juste après, pas de carton bleu. Ajout du carton blanc (choc à la tête) : voir précisions dans le Livret JA.	
Protocole de rencontre	Annexe 3	
Formule de compétition	Matches de poules, ½ finales, matches de classement, finale.	
Feuille de marque	Feuille de match UNSS	
Modalités de qualifications Voir RF Article 37	Niveau interacadémique 10 champions Inter Académique (IA 1 à 10) 1 champion ultramarin zone des Antilles ou AEFE 1 champion ultramarin zone Océanie ou AEFE	
Modalités de repêchage RF article 41	En cas de quota non utilisé, voir : « Modalités d'attribution des places vacantes à un CF UNSS »	
Catégorie de genre	Filles	Garçons
Taille des ballons	Taille 2	Taille 3
Nombre de joueurs minimum	5	
Nombre de joueurs sur la feuille de match	12	
Durée match	Si un match par jour (à titre indicatif)	2 x 30' + 1 temps mort de 2 minutes par équipe et par mi-temps
	Si plusieurs matchs (à titre indicatif)	2 x 20'+ 1 temps mort de 2 minutes par équipe et par mi-temps
Durée totale de jeu par jour	90'	
Nombre d'équipes	12 équipes Lycées Filles	12 équipes Lycées Garçons
Titres décernés Voir RF Article 46	Champion de France UNSS Lycées Filles Etablissement	Champion de France UNSS Lycées Garçons Etablissement

Championnat de France UNSS Handball Équipe Collèges Excellence

Composition des délégations

Composition de l'équipe Voir RE article 19	Catégorie d'âge : 2013 - 2012 - 2011 Surclassement possible : 2014 Pour la catégorie Garçons : filles possibles sans restriction de nombre. 12 compétiteurs maximum sur l'ensemble du championnat.
Jeune arbitre Lien vers le livret JA	1 Jeune Arbitre certifié académique minimum par équipe. Il n'est pas compétiteur. Il peut être d'une autre association sportive de l'académie.
Jeune coach Lien vers le livret JC	1 Jeune Coach certifié académique minimum par équipe. Il est non-compétiteur. Il est identifié par un brassard orange. Il peut être issu d'une autre AS de l'académie.
Accompagnateur Voir RE article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe

Modalités de rencontres

Tenue de compétition Voir RE article 7	2 jeux de maillots de l'AS (maillots de club interdits) de couleurs différentes numérotés dos et face. Short obligatoire. Règlement FF Handball et code de l'éducation (laïcité)	
Règlement	Jeu à 7. Règlement FFHandball et spécificité UNSS . A chaque disqualification (rouge), la commission statue juste après, pas de carton bleu. Ajout du carton blanc (choc à la tête) : voir précisions dans le Livret JA.	
Protocole de rencontre	Annexe 3	
Formule de compétition	Matches de poules, ½ finales, matchs de classement, finale.	
Feuille de marque	Feuille de match UNSS	
Modalités de qualifications Voir RE Article 37	Niveau interacadémique 10 champions Inter Académique (IA 1 à 10) 1 champion ultramarin zone des Antilles ou AEFE 1 champion ultramarin zone Océanie ou AEFE	
Modalités de repêchage RE article 41	En cas de quota non utilisé, voir : « Modalités d'attribution des places vacantes à un CF UNSS »	
Catégorie de genre	Filles	Garçons
Taille des ballons	Taille 1	Taille 2
Nombre de joueurs minimum	5	
Nombre de joueurs sur la feuille de match	12	
Durée match	Si un match par jour (à titre indicatif)	2 x 25' + 1 temps mort de 2 minutes par équipe et par mi-temps
	Si plusieurs matchs (à titre indicatif)	2 x 15' + 1 temps mort de 2 minutes par équipe et par mi-temps
Durée totale de jeu par jour	60'	
Nombre d'équipes	12 équipes Collèges Filles	12 équipes Collèges Garçons
Titres décernés Voir RE Article 46	Champion de France UNSS Collèges Filles Excellence	Champion de France UNSS Collèges Garçons Excellence

Championnat de France UNSS Handball Équipe Lycées Excellence

Composition des délégations

Catégorie de genre	Filles	Garçons
Composition de l'équipe Voir RF article 19	Catégorie d'âge : 2012 - 2011 - 2010 - 2009 - 2008 - 2007 Pas de surclassement possible	Catégorie d'âge : 2011 - 2010 - 2009 - 2008 2012 possible avec surclassement Filles non autorisées
	12 compétiteurs maximum sur l'ensemble du championnat.	
Jeune arbitre Lien vers le livret JA	1 Jeune Arbitre certifié académique minimum par équipe. Il n'est pas compétiteur. Il peut être d'une autre association sportive de l'académie.	
Jeune coach Lien vers le livret JC	1 Jeune Coach certifié académique minimum par équipe. Il est non-compétiteur. Il est identifié par un brassard orange. Il peut être issu d'une autre AS de l'académie.	
Accompagnateur Voir RF article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe	

Modalités de rencontres

Tenue de compétition Voir RF article 7	2 jeux de maillots de l'AS (maillots de club interdits) de couleurs différentes numérotés dos et face. Short obligatoire. Règlement FF Handball et code de l'éducation (laïcité)	
Règlement	Jeu à 7. Règlement FFHandball et spécificité UNSS . A chaque disqualification (rouge), la commission statue juste après, pas de carton bleu. Ajout du carton blanc (choc à la tête) : voir précisions dans le Livret JA.	
Protocole de rencontre	Annexe 3	
Formule de compétition	Matches de poules, ½ finales, matches de classement, finale.	
Feuille de marque	Feuille de match UNSS	
Modalités de qualifications Voir RF Article 37	Niveau interacadémique 10 champions Inter Académique (IA 1 à 10) 1 champion ultramarin zone des Antilles ou AEFE 1 champion ultramarin zone Océanie ou AEFE	
Modalités de repêchage RF article 41	En cas de quota non utilisé, voir : « Modalités d'attribution des places vacantes à un CF UNSS »	
Catégorie de genre	Filles	Garçons
Taille des ballons	Taille 2	Taille 3
Nombre de joueurs minimum	5	
Nombre de joueurs sur la feuille de match	12	
Durée match	Si un match par jour (à titre indicatif)	2 x 30' + 1 temps mort de 2 minutes par équipe et par mi-temps
	Si plusieurs matches (à titre indicatif)	2 x 20' + 1 temps mort de 2 minutes par équipe et par mi-temps
Durée totale de jeu par jour	90'	
Nombre d'équipes	12 équipes Lycées Filles	12 équipes Lycées Garçons
Titres décernés Voir RF Article 46	Champion de France UNSS Lycées Filles Excellence	Champion de France UNSS Lycées Garçons Excellence

Gestion des cas d'égalité

Points attribués et gestion des égalités, applicables à tous les types de championnats.

Les points attribués en formule « poule » pour le résultat d'un match sont :

Match gagné	3 points
Match nul	2 points
Match perdu	1 point
Forfait	0 point

- **En cas d'égalité à la fin des matchs de poule**, utiliser successivement les critères ci-après :
1. Prendre le résultat du ou des matchs les ayant opposés pour faire la différence entre les buts marqués et les buts concédés.
 2. Si une égalité persiste, entre les équipes restant à départager donner la victoire à l'équipe qui, sur le ou les matchs les ayant opposés, a reçu le moins de points de pénalité.
 3. Si une égalité persiste, entre les équipes restant à départager donner la victoire à l'équipe ayant le meilleur goal-average général de l'ensemble des matchs de la poule entre les équipes restant à départager.
 4. Si une égalité persiste, entre les équipes restant à départager donner la victoire à l'équipe qui, sur l'ensemble des matchs de la poule, a reçu le moins de points de pénalité.
 5. Si une égalité persiste, entre les équipes restant à départager, la victoire sera donnée à l'équipe dont la moyenne d'âge est la plus faible (joueurs inscrits sur la feuille de composition d'équipe).
- **En cas d'égalité à la fin d'un match éliminatoire**, il sera procédé à une prolongation dite « mort subite ». L'engagement sera donné à l'équipe :
- Qui a reçu le moins de points de pénalités,
 - Puis le moins de carton rouge direct
 - Puis le moins de 2 minutes,
 - Sinon tirage au sort.
- **Les points de pénalités :**
- Carton jaune = 1 point
 - Exclusion 2' = 2 points
 - Exclusion 2x 2' = 4 points
 - Carton rouge à la suite de 3x 2' = 7 points
 - Carton rouge direct = 10 points

Les points de pénalité sont indépendants des buts marqués.

Les points de pénalité ne se cumulent pas par joueur, mais s'additionnent par équipe.

Les points de pénalité sont également applicables aux accompagnateurs agréés par le Comité Directeur de l'AS et indiqués sur la feuille de match

Forfait :

- Y compris pour le nombre de joueurs insuffisant sur le terrain après exclusion ou blessure.
- Une équipe qui fait forfait sur une rencontre alors qu'elle peut présenter le nombre minimal de joueurs sur le terrain sera déclarée forfait jusqu'à la fin de la compétition. Dans ce cas : match gagné 10 à 0.

Serpentins des CF UNSS

Positionnement des AS pour les championnats de France UNSS à 12

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
IA du 1 ^{er}	IA du 2 ^{ème}	IA du 3 ^{ème}	IA du 4 ^{ème}
IA du 8 ^{ème}	IA du 7 ^{ème}	IA du 6 ^{ème}	IA du 5 ^{ème}
IA du 9 ^{ème}	IA du 10 ^{ème}	IA du 11 ^{ème}	IA du 12 ^{ème}

Le cas échéant, on veille à ce que deux équipes de la même inter-académie ne se rencontrent pas dans ce 1^{er} tour de poule.

Championnat à 12 équipes :

- 4 poules de 3
- 2^{ème} tour de poule : croisement A-D et B-C
- On ne rejoue pas les matchs déjà joués et les points du 1^{er} tour de poule contre ces équipes restent acquis.

Innovation : nouvelles pratiques

Outre les compétitions traditionnelles, les formes nouvelles de pratique permettent de nombreuses rencontres.

Les expériences locales permettent d'étudier des pratiques innovantes, tenant compte des spécificités locales et des contraintes d'organisation, d'identifier les pratiques intéressantes et de les proposer ensuite au niveau national.

Ressources :**Handball à 4 : [Règlement Hand à 4](#)**

Pour pallier les difficultés liées à l'intégration des jeunes filles dans les équipes masculines lors du championnat « Garçons Lycées » (problème d'intégrité physique), nous vous invitons à promouvoir, sur vos territoires, **l'organisation de rencontres de hand à 4 filles lycées et/ou Lycées Mixtes** (4 joueurs/joueuses par équipe). Cette formule répond pleinement aux attentes actuelles des lycéennes, alliant pratique sportive, convivialité et esprit collaboratif.

Beach Handball : [Règlement Beach Handball](#)

1. Jeune Arbitre :

- Le jeune arbitre doit se présenter le jour de l'accueil en étant apte à officier sur le championnat.
- Il s'engage à s'investir dans son rôle tout au long du championnat.

En cas de non-respect de ces obligations, l'association sportive concernée ne pourra pas participer au championnat de France et / ou sera déclassée après décision du jury sportif.

Précisions et recommandations :

- Toute intervention d'adulte, sauf le responsable des Jeunes Arbitres de la rencontre, auprès d'un Jeune Arbitre est interdite,
- L'utilisation de tout support photo ou vidéo n'est pas autorisée pour porter réclamation,
- L'utilisation d'un support photo ou vidéo est possible dans le cadre de la formation du Jeune Arbitre par le responsable Jeunes Arbitres,
- La formation des Jeunes arbitres doit être liée à la pratique » (cf.RFSA 2024-2028),
- Recommandation : la présence de 2 arbitres est indispensable au bon déroulement du match.

Particularités Championnats de France :

- Les meilleurs Jeunes Arbitres hors académie ont la possibilité d'officier lors d'un championnat de France si :
 - Le nombre de Jeunes arbitres est insuffisant (pool local et équipe) pour le déroulement du CF,
 - Leur nombre défini par les membres de la CMN est de 2 par CF pour le Handball,
 - Les Jeunes arbitres doivent être inscrits par les services régionaux auprès de la Direction Nationale à la date butoir des remontées des qualifiés académiques du sport concerné.
- Nombre d'arbitres par championnat de France conseillé :
 - 12 arbitres accompagnant leur équipe,
 - 2 meilleurs académiques (demande effectuée sur Opuss et qui doit être validée par la DNA),
 - 4 du pool local (ou 6 si pas de meilleurs arbitres académiques).

Outils de formation: [Lien vers Application Fédérale](#)

Passerelles possibles des jeunes arbitres entre l'UNSS et la FFHB

La convention entre l'UNSS et la FFHB précise que le jeune arbitre obtenant une certification au niveau départemental, académique ou national peut solliciter une équivalence.

- **Certification départementale** : la certification de niveau départemental UNSS permet d'obtenir le titre de JA départemental (T3 JAJ)
- **Certification académique ou nationale** : la certification de niveau académique UNSS permet d'obtenir le titre de JA départemental ou régional. Ces équivalences peuvent être obtenues en prenant contact auprès du comité départemental (service formation).
- **Réversibilité**
Un arbitre T3 sera validé automatiquement départemental.
Cette équivalence peut être obtenue en prenant contact auprès de la Ligue régionale (service formation).

2. Le Jeune Coach :

Pour rappel :

- il est non-compétiteur, il peut appartenir à une autre AS de l'académie,
- une équipe sans Jeune Coach certifié académique ne pourra pas participer au CF,
- un Jeune Coach est un élève licencié UNSS qui connaît l'activité et adopte une attitude respectueuse, loyale, constructive et citoyenne (définition reprise du cadre général Jeune Coach,
- chaque organisateur mettra en place une commission de suivi des Jeunes Coachs (2 à 4 suiveurs)
- le Jeune Coach est identifié par un brassard orange.

Composition des officiels sur les bancs de touche :

Sur le banc de touche, en lycée et collège Jeune Coach est non joueur

- 3 officiels maximum sur le banc dont le Jeune Coach et au moins un adulte,
- le Jeune Coach est seul à pouvoir rester debout,
- **Augmentation du temps-mort à 2 minutes avec** la poursuite de l'expérimentation possible sur les championnats 2027 concernant la gestion des temps morts (éléments communiqués lors des réunions techniques) **avec en particulier la répartition du temps (préparation, parole)**

Annexe 1 : 6 premiers des CF UNSS « Etablissement » 2025 et 2026

CF UNSS Collèges Etablissement Filles 2025			CF UNSS Collèges Etablissement Filles 2026		
N°AS	Nom Étab	Ville	N°AS	Nom Étab	Ville
04856	Collège St-M. Garricoïtz	Combo-les-Bains	10429	Collège P. et Marie Curie	Montmélian
17807	Collège N.D Missions	Toulon	22059	Collège Broussais	Dinan
14001	Collège St-Exupéry	Bram	01085	Collège André Malraux	Mazan
24071	Collège K.M. Krafft	Eckbolsheim	04574	Collège Lubet Barbon	St-Pierre-du-Mont
16610	Collège St-Exupéry	Bellevigny	24061	Collège André Maurois	Bischwiller
25136	Collège J.Jaurès	St-Affrique	02028	Collège Les Frères Le Nain	Laon

CF UNSS Collèges Etablissement Garçons 2025			CF UNSS Collèges Etablissement Garçons 2026		
N°AS	Nom Étab	Ville	N°AS	Nom Étab	Ville
14189	Collège B. de Ventadour	Bagnols-sur-Cèze	25282	Collège Romain Rolland	Saint-Jean
04813	Collège Chantaco	St-Jean-de-Luz	17067	Collège La Chênaie	Mouans-Sartoux
13454	Collège J. Rostand	Craponne	20484	Collège Émile Zola	Prahecq
02260	Collège H. de Montherlant	Neuilly-en-Thelle	16080	Collège Anita Conti	Saint-Nazaire
24162	Collège La Providence	Strasbourg	26236	Collège Les Goussons	Gif-sur-Yvette
09066	Collège R. Dorgelès	Longvic	02260	Collège H de Montherlant	Neuilly-en-Thelle

CF UNSS Lycées Etablissement Filles 2025			CF UNSS Lycées Etablissement Filles 2026		
N°AS	Nom Étab	Ville	N°AS	Nom Étab	Ville
03011	Lycée H. Haag	Besançon	04701	Lycée Paul Rey	Nay
17612	Lycée du Coudon	La Garde	09007	Lycée poly Clos Maire	Beaune
16127	Lycée A. Briand	St-Nazaire	16127	Lycée Aristide Briand	Saint-Nazaire
20576	Lycée J. Desfontaines	Melle	25074	Lycée polyvalent Pyrène	Pamiers
25423	Lycée R. Naves	Toulouse	01464	Lycée Arthur Rimbaud	Istres
24186	Lycée J.J. Henner	Altkirch	08150	Lycée poly Blaise Pascal	Brie-Cte-Robert

CF UNSS Lycées Etablissement Garçons 2025			CF UNSS Lycées Etablissement Garçons 2026		
N°AS	Nom Étab	Ville	N°AS	Nom Étab	Ville
04033	Lycée M. Ravel	St-Jean de Luz	17608	Lycée poly A. St-Exupéry	Saint-Raphaël
17115	Lycée Les Eucalyptus	Nice	20574	Lycée Paul Guérin	Niort
18660	Lycée Durzy	Villemandeur	24011	Lycée Docteur Koeberlé	Sélestat
24011	Lycée Dr Koéberlé	Sélestat	12317	Lycée Lycée Gay-Lussac	Limoges
02358	Lycée M. Curie	Nogent-sur-Oise	26537	Lycée Lycée Michelet	Vanves
36295	Lycée P. Corneille	Rouen	08627	Lycée poly A. St-Exupéry	Créteil

Les associations sportives classées dans les six premières places des CF UNSS « Etablissement » 2025 et 2026 ne sont pas autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de France UNSS « Etablissement » 2027. Ces AS doivent s'inscrire en « Excellence »

Catégorie	N° AS	Etablissement	Ville	Académie
Collèges Garçons	02260	Collège H de Montherlant	Neuilly-en-Thelle	Amiens
Lycées Filles	16127	Lycée Aristide Briand	Saint-Nazaire	Nantes
Lycées Garçons	24011	Lycée Docteur Koeberlé	Sélestat	Strasbourg

Annexe 2 : Absence au protocole du CF 2026

**Associations Sportives n'ayant pas assisté au Protocole en 2026
et n'étant pas autorisé à participer dans la catégorie indiquée**

Néant

Annexe 3 : Protocole de début et de fin de match

Chaque match de HANDBALL UNSS doit être précédé et conclu par un protocole de salutations des arbitres et de l'équipe adverse.

AVANT LE MATCH : les 2 équipes (titulaires et remplaçants) s'avancent en colonne depuis le côté vers le centre du terrain, précédées des 2 Jeunes Arbitres.

Elles s'alignent de part et d'autre des arbitres face à la tribune et/ou aux spectateurs.

L'équipe A sert la main des arbitres et de l'équipe B, avant que celle-ci ne salue à son tour les arbitres.

Les 2 arbitres, les Officiels Table de Marque, et les 2 responsables d'équipe et coachs se retrouvent ensuite devant la table de marque pour se saluer : le match peut alors débuter.

APRES LE MATCH : dès le coup de sifflet final, chaque équipe (titulaires et remplaçants) se remet en place au centre du terrain de part et d'autre des arbitres afin de procéder à nouveau au salut de tous les acteurs, signe de respect et de Fair-Play.

En cas de non-respect du protocole par un ou des joueurs, ou des encadrants, un jury sportif se réunira et pourra appliquer des sanctions.

Annexe 4 : Feuilles de match + feuille de table

Les feuilles de matchs sont à retrouver sur Opuss dans l'article en format word et PDF.

[HANDBALL : Documents CMN](#)

Annexe 5 : Protocole commotion cérébrale

Synthèse : [HANDBALL : Documents CMN](#)

En cas d'un échec aux tests ou symptôme décelé par un adulte, la reprise du Handball sans certificat doit être proscrite.

- En cas de réussite aux tests et que le jeune ne présente pas de symptôme, l'enseignant pourra autoriser la reprise du jeu

Texte fédéral : « l'officiel responsable d'équipe décide, au vu des symptômes constatés s'il autorise son joueur à reprendre le jeu ou non pour le reste du match »

Dans tous les cas en faire mention sur la feuille de match.



**Union Nationale
du Sport Scolaire**

13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris | 01 42 81 55 11

**Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS
Sur notre site internet www.unss.org**

Et sur nos réseaux sociaux :

